

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 JUIN 2021 TENUE À HUIS CLOS**  
**RÉSULTAT DES VOTES**

Nombre d'actions composant le capital :	99 908 938
Nombre d'actions ayant droit de vote :	99 760 077
Nombre d'actionnaires ayant voté à distance, par correspondance ou par procuration (y compris par voie électronique) :	2 177
Nombre d'actions détenues par les actionnaires ayant voté à distance, par correspondance ou par procuration (y compris par voie électronique) :	51 231 920
Nombre de voix des actionnaires ayant voté à distance, par correspondance ou par procuration (y compris par voie électronique) :	77 885 581

(soit 99 888 424 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,15 € chacune, et 20 514 actions de préférence convertibles également d'une valeur nominale de 0,15 € chacune)

	Nombre d'actions détenues par les actionnaires votants	% du capital représenté	Nombre de voix exprimées durant le vote ( <i>abstentions et votes blancs et nuls déduits</i> )	POUR		CONTRE		RÉSULTAT	
				Nombre	%	Nombre	%		
<b>À TITRE ORDINAIRE</b>									
1	Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2020	51 024 717	51,15%	77 678 378	77 665 351	99,98%	13 027	0,02%	Résolution adoptée
2	Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2020	51 024 817	51,07%	77 678 478	77 665 484	99,98%	12 994	0,02%	Résolution adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020	51 199 535	51,25%	77 853 196	77 846 250	99,99%	6 946	0,01%	Résolution adoptée
4	Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce	37 231 122	37,27%	49 924 609	49 414 553	98,98%	510 056	1,02%	Résolution adoptée
5	Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux	51 207 652	51,25%	77 860 813	68 029 099	87,37%	9 831 714	12,63%	Résolution adoptée
6	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce, en application de l'article L. 22-10-34, I du Code de commerce	51 193 725	51,24%	77 846 486	75 743 374	97,30%	2 103 112	2,70%	Résolution adoptée
7	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à M. Thomas LINGELBACH, Président du directoire	51 207 238	51,25%	77 860 399	69 897 232	89,77%	7 963 167	10,23%	Résolution adoptée
8	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, aux membres du directoire (autres que le Président du directoire)	51 206 803	51,25%	77 859 964	69 896 801	89,77%	7 963 163	10,23%	Résolution adoptée
9	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à M. Frédéric GRIMAUD, Président du conseil de surveillance	51 207 020	51,25%	77 860 181	77 778 803	99,90%	81 378	0,10%	Résolution adoptée
10	Autorisation et pouvoirs à conférer au directoire en vue de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions	51 210 112	51,26%	77 863 773	77 812 650	99,93%	51 123	0,07%	Résolution adoptée

		Nombre d'actions détenues par les actionnaires votants	% du capital représenté	Nombre de voix exprimées durant le vote (abstentions et votes blancs et nuls déduits)	POUR		CONTRE		RÉSULTAT
					Nombre	%	Nombre	%	
<b>À TITRE EXTRAORDINAIRE</b>									
11	Modifications statutaires et mise en harmonie des statuts de la Société	51 213 169	51,26%	77 866 830	77 853 412	99,98%	13 418	0,02%	Résolution adoptée
12	Autorisation à conférer au directoire en vue d'annuler les actions auto-détenues par la Société	51 218 886	51,27%	77 872 547	77 327 448	99,30%	545 099	0,70%	Résolution adoptée
13	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	51 220 795	51,27%	77 874 456	75 658 218	97,15%	2 216 238	2,85%	Résolution adoptée
14	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public (autre que celles mentionnées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires mais avec un délai de priorité facultatif	51 217 210	51,26%	77 870 871	68 670 998	88,19%	9 199 873	11,81%	Résolution adoptée
15	Délégation de compétence consentie au directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public mentionnée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	51 219 427	51,27%	77 873 088	69 978 409	89,86%	7 894 679	10,14%	Résolution adoptée
16	Autorisation au directoire, en cas d'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission, dans la limite de 10 % du capital social par an	51 219 582	51,27%	77 873 243	69 473 975	89,21%	8 399 268	10,79%	Résolution adoptée
17	Délégation de compétence au directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	51 217 431	51,26%	77 871 092	68 587 199	88,08%	9 283 893	11,92%	Résolution adoptée
18	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15 % du montant de l'émission initiale	51 216 582	51,26%	77 870 243	68 649 169	88,16%	9 221 074	11,84%	Résolution adoptée
19	Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital social par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes	51 217 941	51,26%	77 871 602	77 795 269	99,90%	76 333	0,10%	Résolution adoptée
20	Délégation de compétence consentie au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	51 218 495	51,27%	77 872 156	75 131 264	96,48%	2 740 892	3,52%	Résolution adoptée
21	Plafond maximum global des augmentations de capital	51 217 186	51,26%	77 870 847	77 626 130	99,69%	244 717	0,31%	Résolution adoptée
22	Émission de bons de souscription d'actions	51 218 597	51,27%	77 871 858	67 871 255	87,16%	10 000 603	12,84%	Résolution adoptée
23	Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes	51 219 124	51,27%	77 872 785	67 930 335	87,23%	9 942 450	12,77%	Résolution adoptée
24	Émission d'actions gratuites ; Délégation consentie au directoire à cet effet	51 217 468	51,26%	77 871 129	68 605 528	88,10%	9 265 601	11,90%	Résolution adoptée
25	Délégation de compétence à donner au directoire pour décider une augmentation de capital réservée aux salariés	51 215 610	51,26%	77 868 771	13 682 303	17,57%	64 186 468	82,43%	Résolution rejetée
26	Pouvoirs pour formalités	51 218 893	51,27%	77 872 554	77 827 500	99,94%	45 054	0,06%	Résolution adoptée